## Revue d'histoire de l'Amérique française



YOUNG, D. M., *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century*. Published for the Royal Commonwealth Society by Longmans, 1961. 310 p.

## Lionel Groulx, ptre

Volume 16, Number 1, juin 1962

URI: https://id.erudit.org/iderudit/302186ar DOI: https://doi.org/10.7202/302186ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

**ISSN** 

0035-2357 (print) 1492-1383 (digital)

Explore this journal

## Cite this review

Groulx, L. (1962). Review of [YOUNG, D. M., *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century*. Published for the Royal Commonwealth Society by Longmans, 1961. 310 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 16(1), 144–146. https://doi.org/10.7202/302186ar

Tous droits réservés  ${\tt @}$  Institut d'histoire de l'Amérique française, 1962

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Young, D. M., The Colonial Office in the Early Nineteenth Century. Published for the Royal Commonwealth Society by Longmans, 1961. 310 pages.

L'auteur se borne à une courte période de l'histoire du Colonial Office: celle des années 1820-1830. Période de l'organisation, peut-on dire, où cet important service du gouvernement britannique prend sa forme effective. On se rappelle, en effet, que pendant les guerres napoléoniennes, de 1801 à 1815, le Secrétariat d'Etat pour la guerre porte, lui seul, le fardeau de l'administration des colonies. C'est au lendemain de 1815 que les maîtres de l'Empire se rendent compte enfin de la nécessité de réformes profondes en cette administration. Confier les colonies à un ministre compétent et procéder à une réorganisation de tout le service leur paraît enfin tâche urgente.

En l'histoire du bureau de Downing Street voilà la période qu'entreprend de raconter Dr Young. On fait connaissance avec les hauts fonctionnaires appelés à mettre la lourde machine en marche: un Bathurst qui, de 1812 à 1827, occupe le poste de secrétaire d'Etat pour les colonies, et encore et surtout, R. J. Wilmot Horton, véritable réorganisateur du bureau. De 1821 à 1825 le bureau subit, en effet, une notable transformation. Homme de grand sens pratique, Horton a su s'entourer d'assistants habiles.

et il leur a confié de larges responsabilités, si bien que les réformes accomplies en son domaine en suscitèrent de semblables dans les autres services de l'administration gouvernementale.

Aux habitués de l'histoire il serait superflu de rappeler le large éventail des fonctions dévolues au nouveau Secrétaire d'Etat. Il assumait presque en entier l'administration et même la vie intérieure des colonies. Tout relevait de lui: construction et administration des prisons, des écoles, des églises, des universités, des hôpitaux, des chemins, des canaux, des ouvrages de défense militaire. A lui encore la rédaction des règlements concernant la santé, le mariage, les missions religieuses, les relations entre les races, l'esclavage, la vente des terres, les journaux, la construction navale, le commerce, les affaires de banque, de crédit, etc. Et il lui fallait, en outre, encourager l'exploration, puis en établir les données géographiques. En cet empire composé de nations si diverses, soumises à des codes aussi divers, il fallait ménager les susceptibilités, et dans une certaine mesure, accorder un fouillis de lois disparates aux coutumes britanniques. Politique d'assimilation qui, si l'on en croit M. Young, devait s'inspirer d'un sain libéralisme. Sans doute, fallait-il inculguer aux colonies les principes dirigeants de la mère-patrie sans néanmoins leur imposer les institutions de la métropole, à moins que les coloniaux n'en exprimassent eux-mêmes le désir. Politique souple qui devrait beaucoup au sens pratique de James Stephen.

Est-il besoin de le souligner ? Voici un chapitre du gouvernement colonial qui a son prix. Il n'est que de se rappeler l'omnipotence, à cette époque, des hauts fonctionnaires permanents.
Un peu comme en France d'ailleurs, ils sont, ou peu s'en faut, les
vrais gouvernants des colonies. Ils se donnent volontiers le privilège de parler au nom du roi ou du gouvernement de l'empire.
Il en est de même, un peu, du reste, dans tous les services de l'administration. Quelques hommes souvent obscurs, mais énergiques
et habiles, monopolisent la besogne, par cela au surplus qu'ils
sont les seuls en état de renseigner gouvernants ou politiques.
Les attaques de Carlyle, de Dickens à diverses époques, celles de
Charles Buller contre les tout-puissants fonctionnaires rèvèlent
jusqu'à quel point l'on estimait leur influence excessive.

On peut regretter que M. Young se soit borné à une courte période de l'histoire du Colonial Office. Mais, surchargée d'événements, la période en vaut la peine. L'auteur voudra, sans doute, continuer cette étude après 1830. On a droit de l'attendre de sa compétence. Gradué de l'Université de Toronto en histoire, docteur de l'Université de Londres, assistant-professeur d'histoire de 1954 à 1958, à Memorial University de Terre-Neuve, actuellement assistant professeur d'histoire à l'Université du Nouveau-Brunswick, autant de titres qui garantissent l'autorité de ce scholar.

LIONEL GROULX, ptre